

Session spéciale du Colloque International *Transitions 2021*

<https://transitions2021.sciencesconf.org/>



26 mai 2021 en webinaire

---

## **Retour d'expérience de l'ADEME sur la considération des parties prenantes dans la gestion des sites et sols pollués**

Franck Marot

ADEME, Service Friches Urbaines et Sites Pollués - Angers

en collaboration avec

Claire Greuillet et Patrick Jacquemin

ADEME, Direction Régionale Ile de France et Occitanie

# Sommaire

- 1. Bases de notre retour d'expérience**
- 2. Différentes interactions avec les parties prenantes**
- 3. Constats et les enseignements acquis**
- 4. Conclusions et perspectives**

# Les bases de notre retour d'expérience

# Service Friches Urbaines et Sites Pollués

- **Missions** confiées par l'Etat sur sites à responsables défaillants (+ 25 ans)
- **Typologies** : fonderie, tannerie, chimie traitement de surface, de minerais...
- **Bilan** (1998-2018) : 300 sites
- **Budget** annuel (achats)  $\approx$  20 M€



## MAÎTRISE D'OUVRAGE

### Mise en sécurité (pilotage ou soutien):

- Évacuations déchets
- Diagnostics,
- Travaux, surveillance, servitudes...  
+ procédures de recouvrement

- **Appels à Projets** : Gesipol, Graine, Acacia, Impacts, TEES  
=> 10 à 15 nouveaux projets / an  
+ Investissements d'avenir + thèses
- **Bilan** : guides, publiés...
- **Budget** annuel (aides)  $\approx$  2 M€



## RECHERCHE

### Thématiques :

- Caractérisation / transferts polluants
- Risques sanitaires/environnementaux
- Traitement / Gestion
- Recyclage du foncier

- **Appels à Projets** : sélection dossiers
- **Bilan** (2010-2016) : 490ha reconvertis
- **Budget** annuel (aides)  $\approx$  500 k€ (études) & 2,4 à 3,5 M€ (travaux) => 20 M€/an (plan de relance 2020/2022)



## FRICHES

- **Aides à la décision** (études, AMO)
- **Aides aux travaux**
- **Guides, fiches**, études dédiés pour accompagner/faciliter la reconversion

- **Expertises dans GT (MTE, HCSP...)** (Méthodo, PCT, Labo, ETS, Terres excavées, Echantillonnages...)



## EXPERTISE & CONSEIL

- **Partager REX** avec autres acteurs
- **Partager état des connaissances**  
=> Actualisation méthodologie nationale, proposer de nouveaux outils, de nouvelles démarches...

# L'ADEME - **Maître d'ouvrage** des opérations de mise en sécurité des sites et sols pollués à responsable défaillant

## Un cadre juridique précis

- **Circulaire du Ministère en charge de l'environnement du 26/05/2011** relative à la cessation d'activité d'une installation classée - chaîne des responsabilités - **défaillance des responsables.**
- **Code de l'environnement :**  
**Article L 131-3** relatif à la mission de l'ADEME, dont la remise en état des sites pollués.  
**Article L 541-3** relatif à la mission de l'ADEME en matière de gestion des déchets et remise en état des sites pollués, en cas de non identification et insolvabilité du responsable.



L'ADEME assure :



- la définition des conditions techniques et financières,
- la planification et l'organisation des opérations,
- la sélection des entreprises et la passation des marchés,
- la coordination et le suivi des opérations,
- la restitution auprès des pouvoirs publics (+ *parties prenantes*),
- les actions pour le remboursement des frais engagés.

# Des contextes de sites très divers de part :

## Typologie de sites :

- Industries chimiques, Mégisseries
- Traitement de surface, de déchets...
- Pressings industriels, stations-services
- Industries extractives (mines, carrières)...

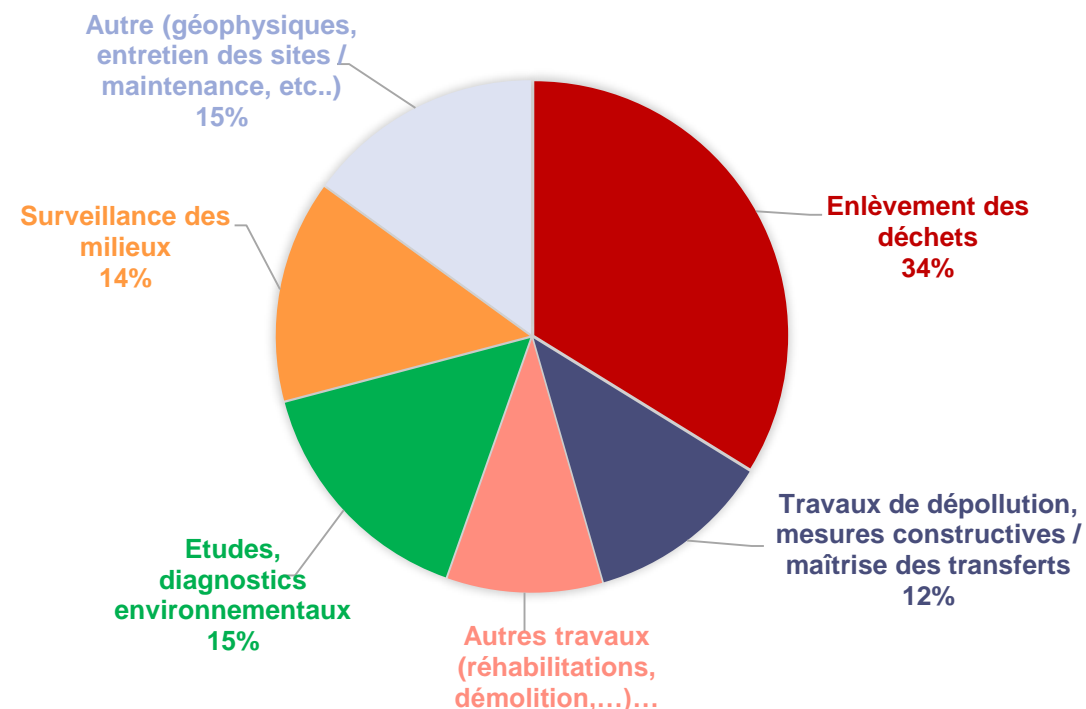
## Polluants rencontrés :

- hydrocarbures,
- solvants chlorés,
- métaux,
- composés organiques persistants...

## La sensibilité des enjeux

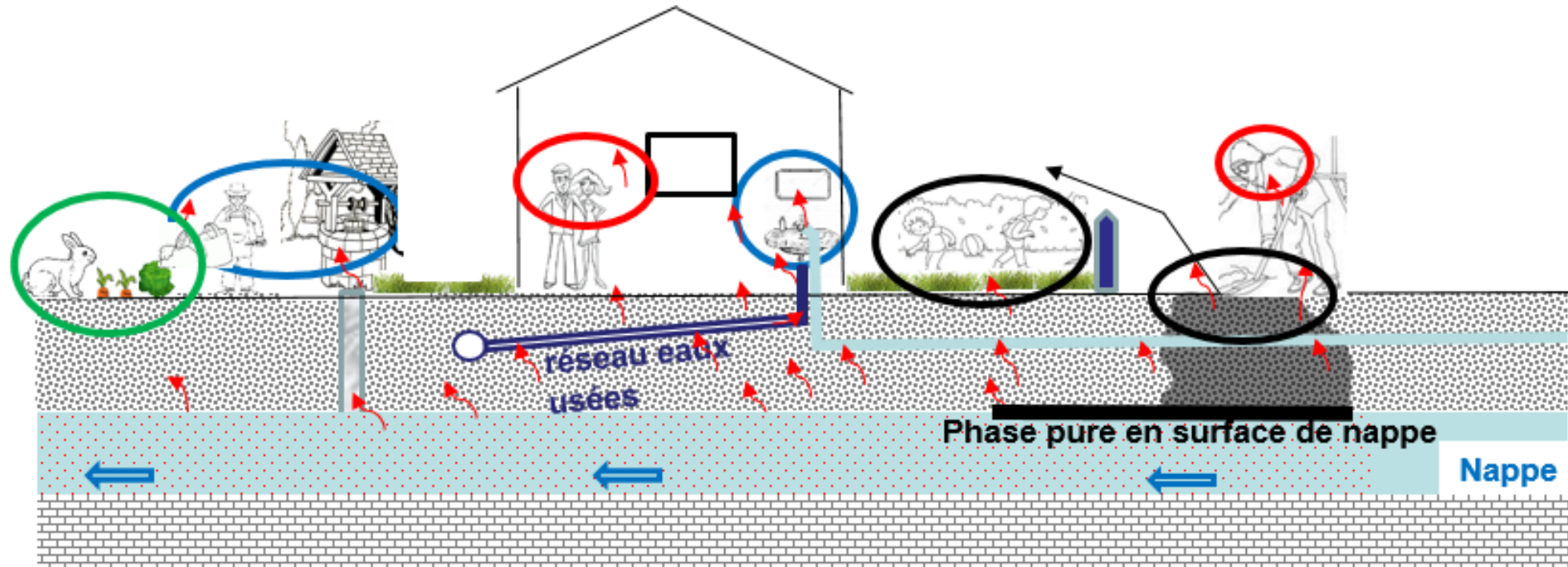
DVTD/SFUSP

## NATURE DES INTERVENTIONS SUR LA PÉRIODE 2015 - 2020



213 interventions sur 2015 - 2020

# Voies d'exposition potentielles à une pollution des sols



## Schéma conceptuel

Voies de transfert =>

Voies d'exposition

- **Vapeurs (sol/eau/réseau EU)** : **Inhalation de vapeurs**
- **Sol de surface** : **Ingestion de sols / contact**
- **Envol de poussières** : **Inhalation de poussières**
- **Plantes potagères / animaux** : **Ingestion de denrées alimentaires**
- **Puits, perméation réseau AEP** : **Ingestion d'eau**

# Exemples de parcelles riveraines impactées

**Contamination des eaux souterraines**  
par une activité de traitement de surface (COHV)

**Introduction d'un périmètre d'interdiction stricte  
d'usage des eaux souterraines au sein du  
périmètre existant**

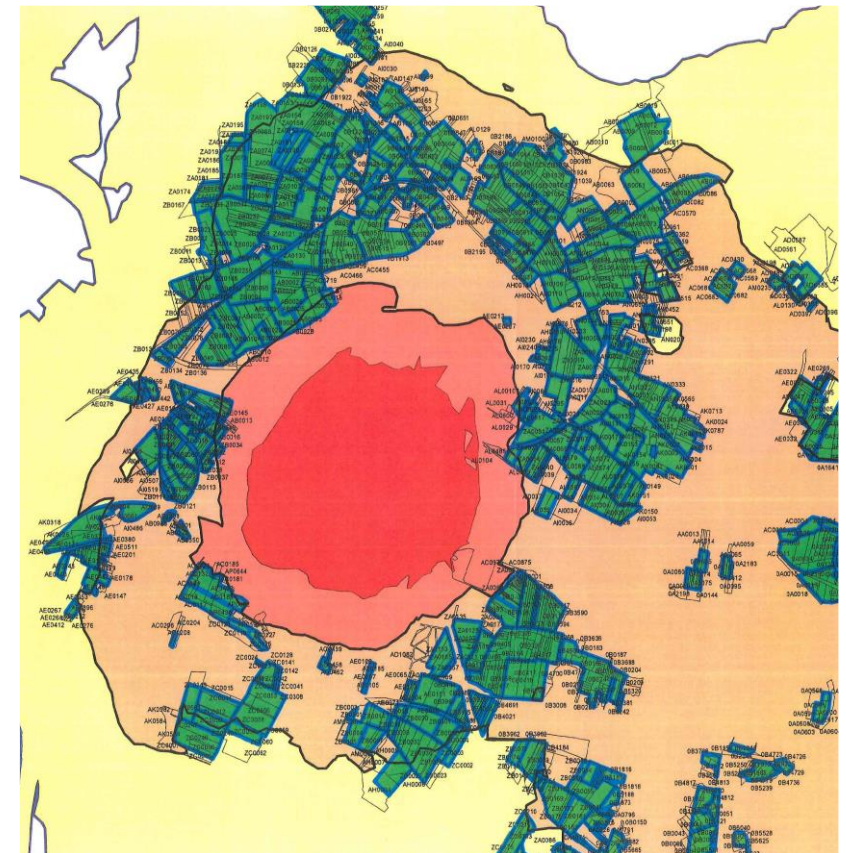
**—** Périmètre  
d'interdiction stricte  
(tout usage)

**—** Périmètre  
d'interdiction d'usage  
sensible (eau potable),  
à savoir usages  
alimentaires (boisson,  
préparation des  
aliments, lavage de  
vaisselle) et usages liés  
à l'hygiène corporelle  
(lavabo, douche, bain,  
lavage linge)  
Dans cette zone, seuls  
les usages connexes  
comme l'arrosage du  
potager ou le remplissage des  
piscines sont  
autorisés.



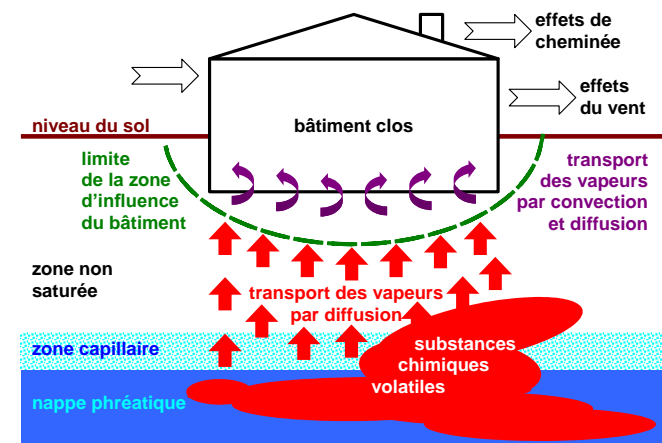
32

**Contamination des sols**  
par des retombés atmosphériques de  
poussières métalliques issue d'une fonderie





# Exemple d'impact par intrusions de vapeurs du sol dans l'air intérieur des maisons riveraines



- **Dégradation de la qualité de l'air ambiant chez les riverains situés à proximité**

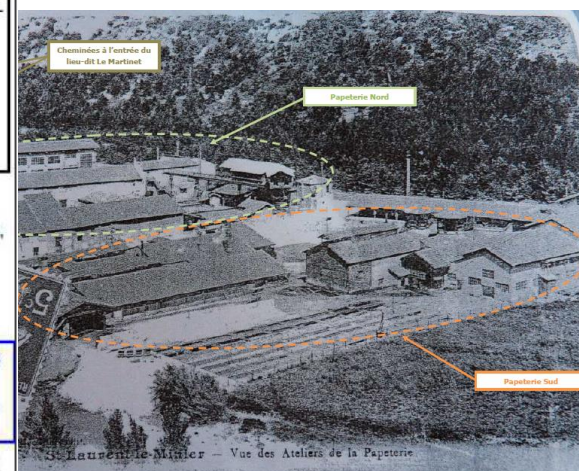
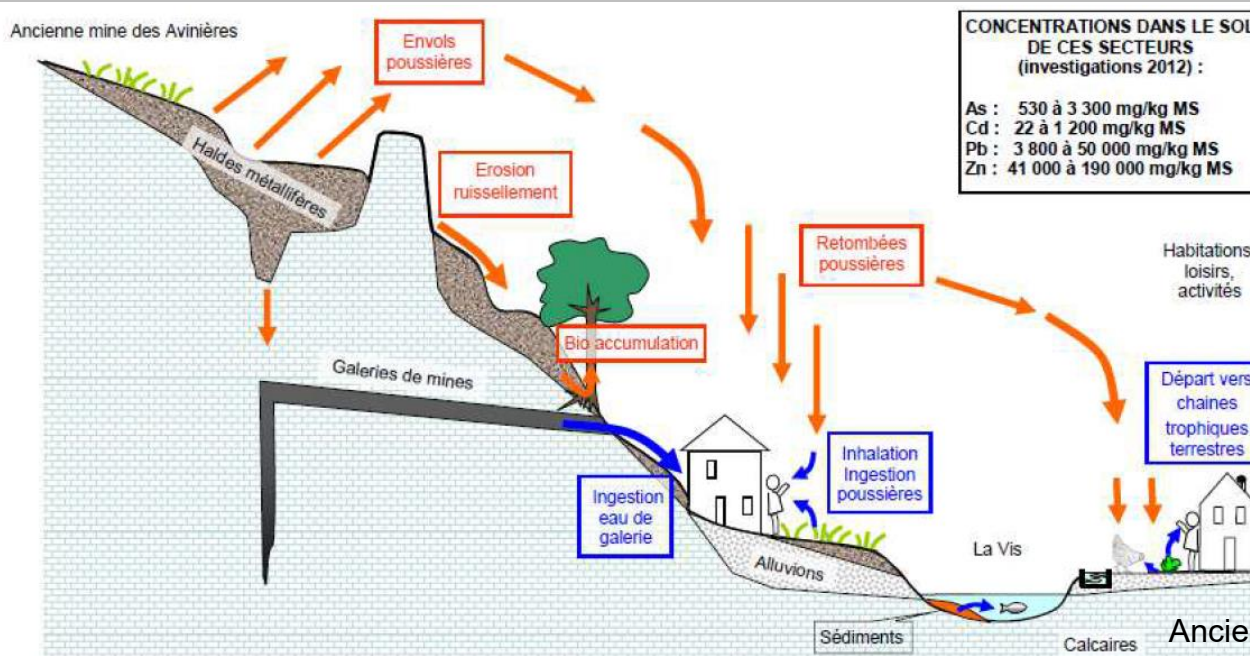
⇒ Fortes teneurs en PCE dans les habitations

⇒ Corrosion des corps de chauffe des chaudières avec détection de CO : risque d'intoxication carbonée

# Exemple d'impact lié à des anciennes activités minières et industrielles



Ancienne mine



Ancienne zone industrielle ...



Des résidus industriels

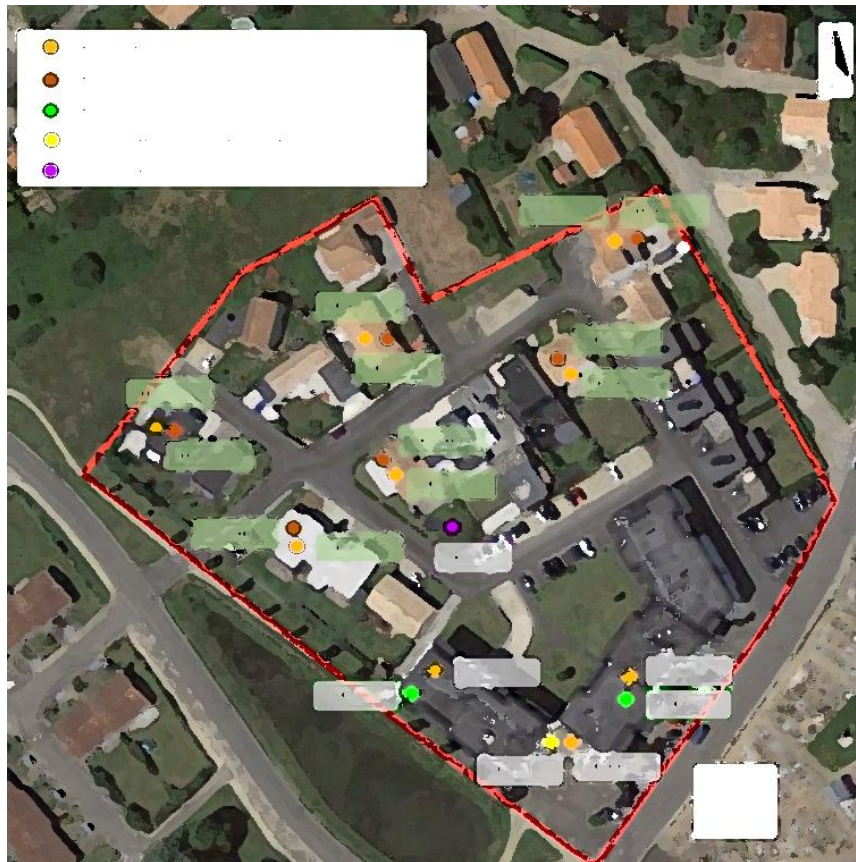
- **Dégradation de la qualité de l'air ambiant chez les riverains situés à proximité**  
⇒ **Teneurs en ETM dans les poussières**



... reconvertie en habitations

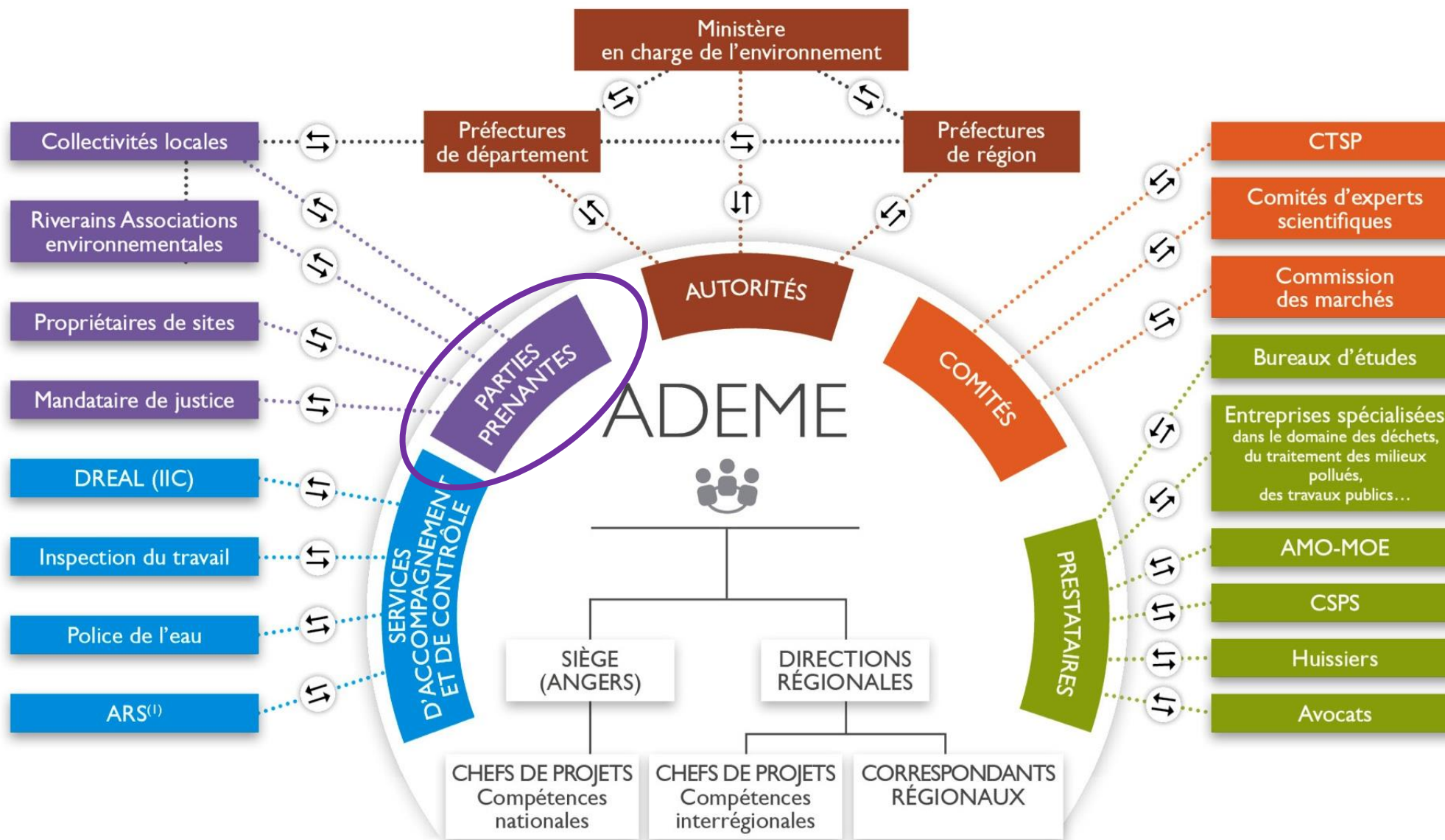
# Mais aussi quelques nouveaux dossiers

issus de **reconversions sensibles** (logements...) et associés à des **découvertes fortuites, des inquiétudes locales...**



# Les différentes interactions avec les parties prenantes

# Des interlocuteurs multiples



# Des interactions multiples

1. La rencontre sur le terrain (enquête de quartier, repérage, suivi d'opération...)
2. Les courriers et lettres d'information, de sollicitation et de restitution de résultats
3. Les réunions publiques de quartiers d'information et de restitution
4. Les vidéos de vulgarisation
5. Les enquêtes publiques (SUP)
6. La presse



## Terrain pollué : réunion publique ce soir

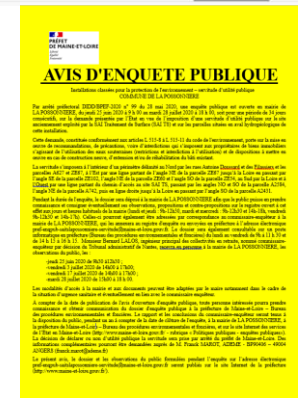
Par  
Le 18 mars 2011 à 07h00

Les riverains du chemin de la Bigüe devraient être nombreux ce soir à partir de 20 h 30 dans la salle de l'Obélisque. C'est là que le maire de Senlis a décidé d'organiser une réunion publique concernant la friche industrielle de l'ancienne usine à gaz du chemin de la Bigüe, dont une étude de juin 2010 a révélé un important degré de pollution du sous-sol.

A peine installée dans le fauteuil de maire, Pascale Loiseleur et son équipe ont donc dû composer avec un dossier complexe et une étude dont les alarmants résultats ont « curieusement » été rendus publics en février 2011, juste après le changement de municipalité. « C'est l'exemple type d'un certain nombre de dossiers dont nous avons hérité de l'ancienne majorité, souligne Pascale Loiseleur. Il est assez curieux que des résultats connus depuis le mois de juin ne soient révélés que huit mois plus tard, lorsque la majorité municipale a changé. Pour notre part, nous traiterons cette affaire comme les autres, c'est-à-dire avec une totale transparence pour les habitants. »



ADEME - Mise en sécurité du site - L'exemple de LAMBIOTTE  
1341 vues • 22 oct. 2018

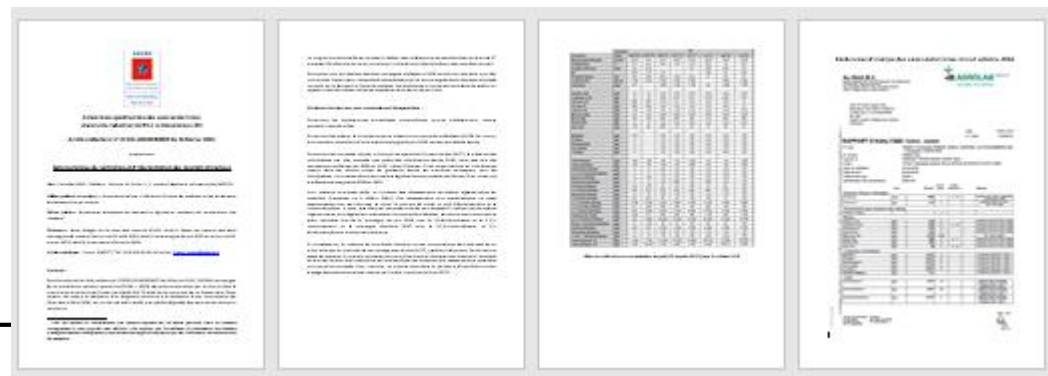


## DOSSIER. Maine-et-Loire : ces friches industrielles encombrantes

On estime entre 90 000 et 150 000 hectares la superficie occupée par les friches industrielles en France en 2020. Alors que l'emprise foncière en zone urbaine se fait rare, ces sites inoccupés sont devenus un véritable enjeu de société mais nécessitent souvent de coûteuses opérations de dépollution

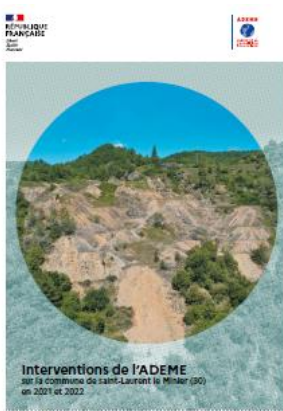


Une ancienne usine sur le site de La Possession dans le Maine-et-Loire • © France Télévisions





# ... aux brochures et lettres d'information spécifiques à un site



### LES DATES-CLÉS

Date	Événement
2017	Arrêté préfectoral de mise en sécurité du site
2018	Travaux de sécurisation des zones à risque
2019	Travaux de sécurisation des zones à risque
2020	Travaux de sécurisation des zones à risque
2021	Travaux de sécurisation des zones à risque
2022	Travaux de sécurisation des zones à risque

### HISTORIQUE

Le site de Saint-Laurent le Minier est un site industriel et minier. L'ADEME a été impliquée dans la gestion de ce site depuis 2017.

### CONTEXTE

#### MISE EN SÉCURITÉ DU SITE

Le site de Saint-Laurent le Minier est un site industriel et minier. L'ADEME a été impliquée dans la gestion de ce site depuis 2017.

### PROGRAMME

#### LES INTERVENTIONS DE L'ADEME

- MAS DES AVINIÈRES**
- BASSINS**
- HAMEAU DE LA PAPIETERIE**
- SAINT-MARTIN**
- SAINT-LAURENT**

### EN SAVOIR +

#### LE CHOIX DE LA PHYTOSTABILISATION

La phytostabilisation est une technique de traitement des sols pollués qui consiste à planter des végétaux adaptés pour réduire la mobilité des polluants.

#### Avant/Après

#### Espèces semées

### QUI FAIT QUOI ?

LA PRÉFECTURE DE GARD : autorité de tutelle.  
LE DÉPARTEMENT DE GARD : maître d'ouvrage.  
L'ADEME : agence de la transition écologique.

### Lettre d'information n°1 du 19 octobre 2018

Travaux en préparation : arrêté préfectoral du 11 janvier 2016 à Saint-Laurent le Minier.

Madame, Monsieur,

L'ADEME, établissement public, a été chargée par l'Arrêté (AP) du Préfet de Gard du 11 janvier 2016, de réaliser des travaux sur la commune pour réduire les impacts liés à la présence de métaux dans les sols.

Nous avons souhaité vous tenir régulièrement informés de l'avancée de la préparation, puis de la réalisation des travaux. Cette lettre n°1 rappelle le contexte et les travaux prévus.

**Travaux prévus par l'AP du 11 janvier 2016**

- A Avinières : gestion des résidus (amateurs de confortement, phytostabilisation).
- B Bassins 1 à 3 : gestion des résidus industriels et fouissement des murs des bassins.
- C Hameau de la Papeterie Nord : gestion des zones impactées, réfection de la voirie, condamnation des caves en bord de la Vix, gestion des dépôts dans la zone du Martinet, stabilisation des berges.
- D Bassins 4 et 5 : confortement des murs des bassins.
- E Mas des Avinières : démolition de l'habitation, gestion des résidus dans le jardin.

### Lettre d'information n°2 du 3 septembre 2019

Arrêté préfectoral du 5 avril 2019 à Saint-Laurent le Minier.

Bref rappel sur l'histoire de l'opération :

Principaux éléments de programme :

Le port à Minge-Chataigne, la papeterie, la papeterie, la papeterie.

Exemple de digue Owen, Préleveur séquentiel (Exemple Partiel).

### Lettre d'information n°3 du 11 janvier 2022

Fin de la 1ère phase de travaux.

L'entreprise M.T.P.S. va répliquer ses installations de chantier début septembre 2022.

Les travaux ont permis la réalisation de :

- La piste depuis Minge-Chataigne et compris la réalisation d'un nouveau pont.
- La papeterie où des plantes spécifiques vont être semées pour produire des semences.
- De deux parcelles d'essai pour la végétalisation sur le mas des Avinières.

Nous vous remercions pour votre patience. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée lors des apports de compost. Nous réitérons d'être plus vigilants sur ce risque lors des prochains travaux. La circulation pa-tence via être stabilisée.



# Les investigations chez les riverains nécessitent de :

- Sensibiliser
- Informer
- Considérer
- Ecouter
- Expliquer
- Convaincre
- Associer
- Restituer
- Entendre
- Accompagner



Prélèvement d'air sous dalle



Prélèvements de végétaux autoproduits



Prélèvements d'air ambiant intérieur



Prélèvement d'eau souterraine (puits)

# Idem pour la réalisation de travaux dans les jardins



*Décaissement de terres polluées*

- Sensibiliser
- Informer
- Considérer
- Ecouter
- Expliquer
- Convaincre
- Associer
- Restituer
- Entendre
- Accompagner



*Avant intervention*



*Apport de terres saines*



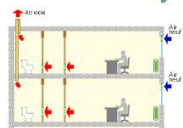
*Mise en forme des terres d'apport*



*Après intervention*

# Et plus encore dans les maisons

## Systèmes de ventilation



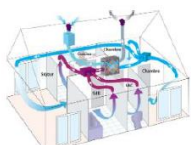
Système de ventilation naturelle



Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) par extraction



Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) par insufflation



Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux

Source CSTB

Action sur la ventilation

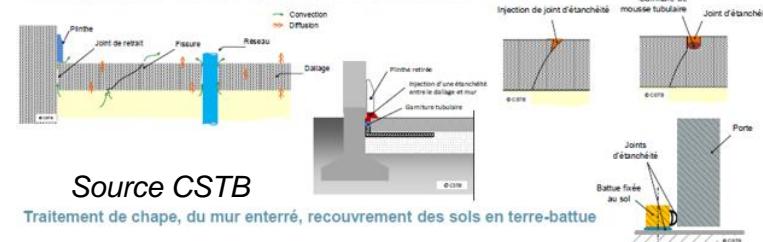


Cellier : Pénétration des évacuations

Action sur les passages de réseaux

## Obturation des points d'entrée

Fissures, passages de réseaux (VRD), trappes, tours de portes, anciens conduits, ...

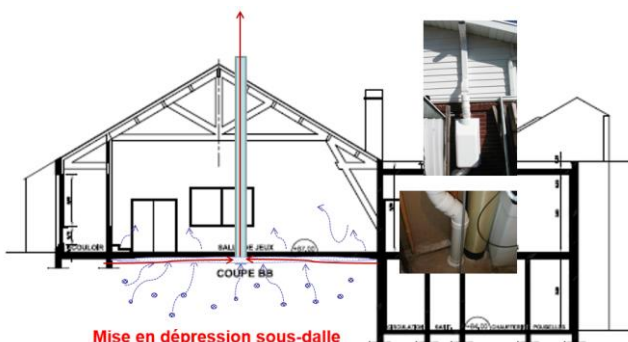


Source CSTB

Traitement de chape, du mur enterré, recouvrement des sols en terre-battue



Action sur l'étanchement



Mise en dépression sous-dalle

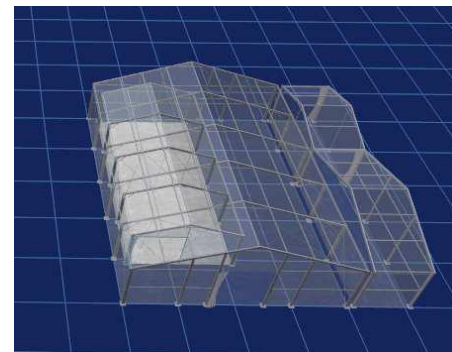
Action sur les gaz sous dalle



Action sur la source



# Et même si l'intervention porte sur la friche, la transparence de ce que l'on y fait est essentielle...



... surtout lorsqu'il faut travailler à l'abris des regards ...

# Les constats et les enseignements acquis

# Sensibilité des milieux et complexité des solutions de gestion :

- **Plantes potagères, animaux d'élevage, poissons de la rivière** → « facile » de stopper l'exposition, même si cela demeure un vrai préjudice
- **Sol du jardin** → « difficile » de maîtriser l'exposition => recommandations d'usage, de fréquentation, d'hygiènes...
- **Air intérieur, eau du robinet** → « impossible » d'échapper à l'exposition, sensibilité du lieu (le domicile) et difficile d'améliorer facilement et rapidement la situation

**=> Des situations anxiogènes, pouvant être traumatisantes**

Perte d'emploi, perte du jardin ouvrier (pollué), dévalorisation voire perte de sa maison...

# Perception / Sensibilité / Défiance

- **La pollution des sols et les risques** associés sont pas/peu perceptibles :
  - ➔ **L'impuissance de nos sens implique le besoin de pédagogie**
  
- **Et en même temps :**
  - Une sensibilité environnementale récente et croissante
  - Des **attentes de plus en plus fortes** vis-à-vis du législateur et même une **défiance croissante** :
    - ➔ **Besoin d'échanger / d'expliquer / débattre / de confronter les idées**

# Etablir une relation de confiance



- **Associer** les parties prenantes **le plus tôt possible**
- **S'appuyer** sur les **représentants locaux** et les **représentants de riverains**
- **Rencontrer les gens**
- **Désigner un interlocuteur** pour permettre aux riverains d'exprimer leurs questions/remarques :
- **Etre « naturel »**, **travailler son aisance relationnelle**
  - besoin de compétence/formation de tous les intervenants



*« La confiance se gagne en goutte et se perd en litre » JP Sartre*





# Des parties prenantes plurielles (1/4)

- **Connaître les jeux d'acteurs** entre parties prenantes pour mieux les comprendre / vivre / supporter (élus majorité/opposition, élus/association/administration/ademe, autres tensions locales qui peuvent aider ou parasiter le débat...)
  
- **Identifier les enjeux cachés ou implicites :**
  
- **Multiplier les démarches pour cela :**
  - **Rencontres, enquêtes locales, veille média, veille numérique** (de l'outil informatisé aux cabinets spécialisés)
  - **Réseaux sociaux** : Un porte voix à maîtriser : véhicule, attise, amplifie des informations, voire des fake news, mais permet aussi de repérer et donc de se préparer pour répondre, démentir...

# Des parties prenantes plurielles (2/4)

## Personnes à l'écoute et très impliquées qui :

- **découvrent** la situation (nouveaux arrivants, familles avec enfants...) et sont souvent anxieuses
- **souhaitent** contribuer à la qualité de l'étude
- **proposent** une stratégie d'échantillonnage parcellaire au sein de leur lotissement :
- **attendent** beaucoup de l'étude et **comprennent** que qualité ne rime pas avec précipitation (malgré la médiatisation du dossier)



## Des parties prenantes plurielles (3/4)



**Mais aussi des personnes peu sensibles, réticentes, voire opposées aux investigations :**

Ces personnes peuvent refuser de participer à l'étude et néanmoins remettre en cause les résultats

➔ **Importance de disposer de données robustes pour étayer les propositions**

**Et puis des personnes qui ont d'autres priorités** (nourriture, logement...), voire des difficultés de communication (langue)

➔ **Importance de se donner des moyens spécifiques pour qu'elles soient aussi considérées**

# Des parties prenantes plurielles (4/4)

Des **intérêts divers** et parfois même **divergents**

- Des **riverains formés qui ont du temps** versus des **personnes défavorisées qui ont d'autres préoccupations**
- Des gens qui accordent beaucoup d'importance à la qualité de leur environnement et veulent donc **faire la lumière sur l'état des milieux** quitte à médiatiser leur cause versus **ceux qui placent en 1<sup>er</sup> la valeur** de leur bien et préfèrent ne pas savoir / ne pas faire savoir

→ cela peut **engendrer/accentuer des clans dans les populations** et parfois même des conflits

→ On ne peut pas satisfaire toutes les parties prenantes, ni prétendre les réconcilier :

... mais on doit s'adresser à toutes

... et pour cela, il faut des outils à géométrie variable



# Proposer une offre sur mesure

Pour permettre à chacun d'y trouver son compte sans être soit **frustrées par le peu de données transmises**, soit **noyées sous un excès d'information** dont elles ne savent que faire, les résultats méritent d'être restitués selon deux niveaux :

- une synthèse (technique et non technique) → un rapport technique « complet » (norme NFX 31-620)
  - réunions publiques → suivi de proposition de réunions techniques (en plus petit comité avec les personnes motivées pour aborder les détails → hypothèses considérées, notion de risque acceptable, incertitude...)
  - un courrier général, accompagné d'une note technique avec tableaux de résultats interprétés et même bordereaux d'analyse du laboratoire
- Permettre à ceux qui le souhaitent de mener leur propre expertise (principe de transparence)

*« la confiance n'exclut pas le contrôle » Lénine*

# La gestion des résultats (1/3)

- **Soigner la restitution des résultats et les préconisations :**
  - ➔ besoin d'une interprétation juste et complète et d'une terminologie employée à bon escient pour ne pas générer de l'anxiété inutilement
- Prendre en **considération les revendications/spécificités** des parties prenantes
- **Progresser** dans l'évaluation du **bénéfice / risque** :
  - ➔ Viser la meilleure solution pour quelle soit pertinente, convaincante et donc respectée

# La gestion des résultats (2/3)

**Etre rigoureux et transparents sur les hypothèses et limites des études, les incertitudes et zones d'ombre :**

- **Renforce la crédibilité de l'étude surtout quand la réponse est apportée par les occupants :**
  - Anomalies liées à leurs pratiques/activités
- **Tout en anticipant et proposant des solutions :**
  - Ne pas négliger l'ELT pour disposer de repère
  - Proposer un programme de surveillance face à la variabilité des résultats et consolider les conclusions
  - Proposer un projet de R&D pour comprendre

# La gestion des résultats (3/3)

## 1. Faire preuve de pédagogie et savoir écouter :

- a) **Rendre accessible/compréhensible** des phénomènes, des méthodes d'investigation et des démarches d'interprétation
- b) **Expliciter les choix retenus**
- c) **Instruire pour lutter contre les croyances collectives** « *depuis que la technique a permis à l'Homme de marcher sur la lune, elle n'a pas de limite* » ;

## 2. Veiller à rendre les recommandations compréhensibles et traçables :

- a) « *laver les légumes avant de les consommer, c'est comme se laver les mains avant de passer à table* »
- b) **Attention aux PG qui écartent des scénarii d'usage** ; sans que cela ne soit acté et communiqué ensuite auprès des occupants → réelle source de conflit/recours → importance des SUP et des SIS



# La maîtrise de la communication / l'implication

- **Clarifier les rôles de chacun**, souvent flous pour les citoyens (Préfecture, DREAL, ARS, MO, Moe, BE...)
- **Désigner un porte parole** : mieux vaut une impression de verrouillage, qu'une situation de cafouillage
- **Rester dans son rôle / sa légitimité**, même si cela donne une impression de segmentation / cloisonnement
- **Ne compter surtout pas (que) sur la presse** pour informer les parties prenantes, même (surtout) si c'est vous qui êtes interviewé
- **Rester factuel, ne pas avoir d'a priori**, ne pas ajouter de l'anxiété à l'anxiété
- **Présenter dès le départ ce qui sera fait et pas fait et dans quel délai pour ne pas entendre à la fin** « on ne s'est pas donné les moyens »

*La confiance se gagne lorsque les promesses se tiennent » - Glad Mikemo  
« C'est de la confiance que naît la trahison » - Proverbe Arabe*

# L'enquête publique : un thermomètre intéressant

Permet de recueillir l'avis des personnes sur ce qui a été perçu du projet :

- Elle est conduite à la fin des études
- via un intermédiaire (le commissaire enquêteur)
- Par écrit (donc sur la base d'un argumentaire construit)

➔ donc de se faire une idée de la qualité des messages qui ont été délivrés



Ce qui en ressort :

- La technicité du dossier et la difficulté d'appropriation
- La demande de compensation financière liée à une restriction d'usage
- Malgré les éléments factuels sur lesquels s'appuient les prises de décision, on lit :
  - « *Nous avons bien vue que vous n'allez faire des travaux que sur les parcelles fréquentées par des enfants* »
  - « *La restriction d'usage s'arrête juste avant la propriété du président de l'association de riverain* »

Mais aussi une volonté de positiver / de résilience :

- Pourquoi ne pas ouvrir un musée de la mine, de la pollution/dépollution des sols, faire un site expérimental pour développer des techniques de dépollution...

# Conclusions et perspectives

# Informé, oui mais pas sans précautions

## Obligation d'informer : loi et commission CADA

« Les données produites et détenues par l'État constituent une ressource essentielle pour dynamiser la vie démocratique (transparence et concertation), stimuler l'innovation économique et sociale, voire pour améliorer le fonctionnement même de l'État (décloisonnement, meilleur pilotage des politiques publiques, etc). »

## Obligation de respecter la confidentialité des données à caractère personnel : loi RGPD et commission CNIL

- Restituer tous les résultats d'une parcelle aux seuls intéressés (propriétaire et occupant), et en amont de toute diffusion plus générale
- Disposer d'une version complète du rapport à diffusion restreinte (administration)
- Disposer d'une version anonymisée du rapport à diffusion publique (suppression des liens entre résultats d'analyse et localisation des prélèvements, des photos, des descriptions des locaux investigués...)

**=> Guide CADA / CNIL pour trouver le juste milieu**

**[https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/guide\\_open\\_data.pdf](https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_open_data.pdf)**

# La concertation en SSP est spécifique

Elle est surtout relative à l'**intérêt individuel** (parfois collectif local pour les captages) :

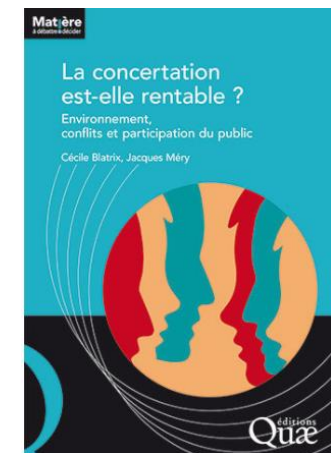
- Besoin de convaincre du bien fondé des études qui sont menées dans leur propre intérêt (on peut très difficilement aller chez les gens contre leur gré et on peut même se demander si cela a du sens de le faire...)
  - Concernent la protection de **quelques dizaines/centaines de personnes**

Un Guide et une Boîte à outils  
 pour l'implication des populations  
 dans l'évaluation et la gestion d'un site ou sol pollué



Elle est différente des approches développées pour accompagner :

- Les **grands projets d'aménagement** (aéroport, autoroute, rail...)
  - Ces projets mettent l'**intérêt général** devant l'intérêt individuel ; la question de la rentabilité de la concertation est même posée, tandis que les pouvoirs publics peuvent être peu scrupuleux avec les parties prenantes (expropriation...)
- Les **projets d'intérêt individuel et collectif** (vaccination pour protéger les individus mais aussi gagner l'immunité collective, le tri des déchets pour réduire sa facture mais aussi réduire l'emprunte environnementale et mieux gérer les ressources, ...)
  - Elle s'adresse surtout à la **population générale**



# Quelques outils dédiés à l'implication

## Principaux outils développés dans COMRISK :

- Etat de l'art sur l'implication des populations dans la gestion de situations environnementales
- Guide pour organiser l'implication des populations
- Supports de présentation de la méthodologie nationale de gestion des SSP
- Supports d'évènements et vidéos illustrant des mécanismes de transferts de polluants



## D'autres outils pour favoriser l'appropriation de la thématique :

- Présomption de pollution des sols : aider des non-sachants à se poser les bonnes questions et se faire accompagner sur la qualité de leur sol et leur compatibilité avec l'usage
- De plus en plus de documents et supports pédagogiques en ligne



POLITIQUE DE GESTION    MÉTHODES ET OUTILS    DÉMARCHE ÉTABLISSEMENTS SENSIBLES



# La considération des parties prenantes n'est pas une option (informer, écouter, impliquer, c'est considérer)

Elle est **indispensable** à la **qualité de l'étude, voire à sa réalisation**

Elle doit être **adaptée à chaque situation** et à ses **interlocuteurs**

Elle est **intéressante et motivante** pour tout le monde

Elles représentent un **investissement en temps toujours sous-estimé**

Elle **ne s'improvise pas, elle nécessite des compétences**

Encore bien des sujets à explorer

➔ **Les sites pollués figurent dans l'APR TEES (ADEME)**

## Appel dédié aux projets de recherche en SHS

APR TEES :

Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

*Mots clés : accompagnement, acteurs, adaptation, agriculture, alimentation, anthropologie, approche systémique, certification, changement climatique, changement de comportements, collectivités, compétences, comportements, concertation, consommation durable, déchets, dispositifs, économie, écoconception, économie circulaire, emploi, énergies durables, entreprises, environnement, évaluation, géographie, gestion, gouvernance, innovation, institutions, jeux d'acteurs, mobilités, mobilisation, neutralité carbone, organisations, outils, pratiques sociales, projets participatifs, prospective, psychologie, psychosociologie, qualité de l'air, résistances, sciences politiques, sobriété, sociologie, stratégies, territoires, trajectoire, transition, transition bas carbone, transport, valeurs.*

APR en 2 phases de sélection

Date limite de dépôt des préprojets : **15 mars 2021 à 12h**

### Points à retenir

Processus de sélection :

Les préprojets doivent impérativement être déposés **avant le 15 mars 2021 à 12h** sur la [plateforme de dépôt et de suivi ADEME](#) accessible depuis la plateforme Agir.

La soumission du dossier en ligne nécessite l'anticipation des délais de saisie du dossier sur la plateforme informatique. Il est conseillé au coordinateur **d'initier la création du dossier au moins 2 semaines avant la date de clôture de l'APR.**

Les préprojets retenus à l'issue de la première phase de sélection seront annoncés début avril 2021. Des échanges avec les équipes de recherche présélectionnées pourront avoir lieu courant avril. Les dossiers complets des projets retenus devront être déposés **avant le 7 juin 2021 à 12h.**

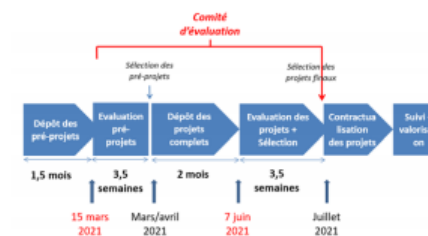
La liste des lauréats sélectionnés à l'issue du processus complet de sélection sera annoncée courant juillet.

Les projets attendus :

- pourront couvrir un ou plusieurs axes transversaux ou thématiques de l'APR ;
- s'attacheront à développer un ancrage territorial (en France), lorsque cela sera pertinent ;
- seront de préférence collaboratifs, avec des consortiums non seulement pluridisciplinaires, mais ouverts aux acteurs et aux parties prenantes des sphères économiques, associatives ou publiques, lorsque cela sera pertinent ;
- devront répondre à un ou plusieurs enjeux de politique publique clairement identifiés ;
- seront d'une durée comprise entre 12 mois et 24 mois.
- seront portés par des organismes publics ou privés de recherche.

Montant de l'aide financière :

Le montant indicatif des propositions attendues est de 50 000 à 200 000 euros.



# Discussion







**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**